



À 550 mètres sous l'Alsace dorment depuis plus de vingt ans 42 000 tonnes de déchets que personne n'est jamais venu rechercher

Vous aimez notre contenu ?

Ajoutez-nous à vos
favoris Google

À 550 mètres sous la surface de la terre, dans les anciennes galeries d'une mine de potasse alsacienne, reposent 42 000 tonnes de déchets industriels parmi les plus dangereux jamais produits en France. Arsenic, mercure, cyanure : ce cocktail chimique devait n'y séjourner que quelques décennies, le temps que la technologie permette de tout récupérer proprement. Plus de vingt ans après, la question n'est plus de savoir *quand* ces déchets seront retirés, mais **s'ils le seront un jour**. Et la réponse, tombée récemment des tribunaux, risque de ne pas plaire à tout le monde, surtout quand on sait ce qui coule juste au-dessus.

À retenir

- 42 000 tonnes de déchets toxiques (arsenic, mercure, cyanure) sont enfouies depuis les années 1990 dans l'ancienne mine Stocamine à Wittelsheim, sous la nappe phréatique rhénane qui alimente en eau potable des millions d'habitants
- Après un incendie en 2002 et l'effondrement progressif des galeries, le tribunal administratif de Strasbourg a validé le confinement définitif du site en rejetant les recours des associations et de la Collectivité européenne d'Alsace
- Malgré des amendements parlementaires réclamant le déstockage des déchets les plus dangereux, l'État garde théoriquement la possibilité de suspendre le confinement, mais des élus alsaciens de tous bords continuent d'exiger un réexamen au nom du principe de précaution

Sommaire

1. Le piège géologique qui devait durer trente ans

2. Quand les galeries commencent à s'effondrer sous terre
3. Une nappe phréatique qui alimente des millions de robinets
4. Confinement définitif : la solution qui n'en est pas une

Le piège géologique qui devait durer trente ans

Tout commence à la fin des années 1990, à Wittelsheim, dans le Haut-Rhin. Le site, baptisé Stocamine, est conçu comme une solution provisoire pour enfouir des déchets industriels ultra-toxiques dans les galeries désaffectées d'une mine de potasse. L'idée séduit à l'époque : profiter de la stabilité apparente du sous-sol pour stocker temporairement ce que l'industrie ne sait pas encore comment détruire, avant de tout ressortir une fois des solutions de traitement plus sûres disponibles. Un pari sur l'avenir, en somme, qui repose sur une hypothèse aujourd'hui largement démentie par les faits.

Un **incendie survenu en 2002** vient brutalement rappeler la fragilité du dispositif. L'exploitation minière s'arrête, une partie des galeries devient inaccessible, et le projet de déstockage complet, initialement prévu, se heurte à des obstacles techniques et financiers de plus en plus lourds. Ce qui devait être une parenthèse de trente ans se transforme peu à peu en séjour permanent pour des substances que personne, aujourd'hui encore, ne sait vraiment comment neutraliser à grande échelle.

Quand les galeries commencent à s'effondrer sous terre

Sous l'effet de la pression des roches environnantes, les galeries qui abritent les déchets se referment lentement sur elles-mêmes. Ce phénomène naturel, bien connu des mines de potasse, accélère chaque année un peu plus le risque d'ensevelissement définitif des colis toxiques. Une étude hydrogéologique avait pourtant alerté sur les dangers d'un stockage sans limite de durée, estimant qu'il représentait **un risque non négligeable pour la qualité des eaux souterraines à long terme**. Le message était clair : plus le temps passe, plus l'eau finira, tôt ou tard, par entrer en contact avec les substances enfouies.

Fait troublant : même le rapporteur public chargé d'examiner le dossier devant la justice a reconnu que *tous les critères techniques permettant un déstockage n'avaient pas été pleinement explorés*, notamment concernant les **technologies robotiques qui pourraient, en théorie, permettre de récupérer les déchets** sans exposer directement les intervenants humains. Un aveu de taille, qui n'a pourtant pas empêché la décision finale de pencher vers l'abandon de toute tentative de retrait.

Une nappe phréatique qui alimente des millions de robinets

Ce qui rend cette affaire particulièrement sensible, c'est ce qui se trouve juste au-dessus de ces galeries : la **nappe phréatique rhénane**, considérée comme la plus grande réserve d'eau douce d'Europe. Ce gigantesque réservoir souterrain, qui s'étend sur une bonne partie de la plaine d'Alsace et déborde même sur l'Allemagne voisine, alimente en eau potable des millions d'habitants de la région. Autrement dit, sous les pieds de toute une population qui ouvre chaque jour son robinet sans y penser, dort un stock de poison industriel séparé de l'eau qu'elle consomme par quelques centaines de mètres de roche.

C'est précisément cette proximité qui alimente les craintes des associations environnementales et de plusieurs collectivités locales depuis des années. Si l'eau venait, un jour, à infiltrer les galeries effondrées, c'est tout un bassin de vie qui se retrouverait exposé à une pollution quasiment impossible à endiguer une fois enclenchée. Le sous-sol alsacien deviendrait alors le théâtre d'une contamination lente, silencieuse, mais potentiellement irréversible.

Confinement définitif : la solution qui n'en est pas une

Le feuilleton judiciaire autour de Stocamine illustre à quel point ce dossier divise. En 2017, un arrêté préfectoral autorise le stockage illimité des déchets. Quatre ans plus tard, la cour administrative d'appel de Nancy annule cette décision, jugeant le dispositif juridiquement fragile. L'État réagit en sécurisant le confinement par une garantie financière accordée au groupement chargé du site, le MDPA, verrouillant ainsi la situation sans pour autant relancer le débat sur un éventuel déstockage.

Fin octobre 2024, un amendement transpartisan voté à l'Assemblée nationale tente pourtant de rouvrir la porte, en proposant de réallouer **31 millions d'euros** pour financer le retrait maximal des déchets les plus dangereux. Quelques semaines plus tard, un autre amendement, déposé par des députés LFI, dénonce un *héritage toxique imposé aux générations futures* et réclame lui aussi des crédits pour poursuivre l'extraction. Mais l'élan politique se heurte à un mur judiciaire : le tribunal administratif de Strasbourg finit par rejeter les recours des associations et de la Collectivité européenne d'Alsace, validant de fait le confinement irréversible du site.

Reste une nuance importante que peu de monde relève : l'État conserve, sur le papier, la possibilité de suspendre ce processus de confinement définitif. Une marge de manœuvre théorique qui n'a pour l'instant convaincu personne, puisque des élus alsaciens de tous horizons politiques, des Républicains aux écologistes en passant par le MoDem et l'UDI, continuent de réclamer un réexamen complet des options de déstockage au nom du principe de précaution.

Entre impossibilité technique affichée et prudence politique affirmée, Stocamine incarne ce moment particulier où une décision administrative devient un choix de société engageant plusieurs générations. Les déchets resteront là, sous la roche, sous la nappe, sous le silence relatif qui entoure désormais ce dossier. La question qui demeure, elle, ne s'enfouit pas si facilement : sommes-nous vraiment prêts à confier à nos descendants la surveillance éternelle d'un site que nous n'avons pas su, ou pas voulu, vider quand c'était encore possible ?



Rédigé par **Brice L.**

Brice est un journaliste passionné de sciences. Il collabore avec Sciencepost depuis plus d'une décennie, partageant avec vous les nouvelles découvertes et les dossiers les plus intéressants.

publicite

